

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

23^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU

Rapport de Sainte-Lucie

Déclaration de la délégation algérienne le 05 novembre 2015

Monsieur le Président.

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de Sainte-Lucie à l'occasion de son deuxième passage au mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie se félicite de la ratification par Sainte-Lucie du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 2011 ; de même que la convention relative aux droits des personnes handicapées et la convention relative aux droits de l'Enfant.

L'Algérie salue également les efforts entrepris par Sainte-Lucie pour améliorer la situation économique du pays à travers diverses initiatives, malgré les conséquences de la crise économique, ainsi que l'adoption d'un programme de révision de la Protection Sociale dans le but de son amélioration.

Prenant bonne note des ajustements faits sur la base des recommandations du premier examen périodique, ma délégation encourage Sainte-Lucie à poursuivre son engagement dans la protection et la promotion des droits de l'homme en:

- I. Ratifiant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et Culturels.
- II. Mettant en place une institution dédiée aux droits de l'homme.

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel à la communauté internationale en vue de fournir l'assistance technique nécessaire et le renforcement de capacités, qui permettraient à ce pays de relever les défis liés à la protection et la promotion des droits de l'homme

Enfin, nous souhaitons à Sainte-Lucie plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées

Je vous remercie, Monsieur le Président.